

*Affaires courantes*

qu'auparavant dans les collectivités rurales déjà touchées par cette politique de la Société.

• (1550)

## LA LOI SUR LES JEUNES DÉLINQUANTS

**M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter aujourd'hui une pétition signée par 6 300 de mes électeurs au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants.

Les signataires, dont la plupart vivent aux alentours de Hagersville, exhortent le gouvernement à réviser les lois du Canada et à remplacer la Loi sur les jeunes contrevenants par une nouvelle Loi sur les délinquants juvéniles qui abaisserait l'âge maximal à 13 ans.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je vais donner la parole aux députés assis à ma droite puis à ceux qui sont assis à ma gauche. Le député de Halton—Peel, puis le député d'Abitibi.

## LA VIOLENCE

**M. Garth Turner (Halton—Peel):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole aux termes de l'article 36 du Règlement afin de déposer des pétitions contenant plus de 50 000 signatures, recueillies en grande partie grâce aux efforts de M. Gordon Domm.

Ces pétitionnaires s'inquiètent de la montée du crime avec violence dans notre société et demandent au Parlement de légiférer afin d'établir des sentences minimums obligatoires pour tous les crimes avec violence, sentences qui s'appliqueraient uniformément dans toutes les régions du Canada.

Ces pétitions viennent des villes et localités ontariennes suivantes: Niagara Falls, Brantford, Kitchener—Waterloo, St. Catharines, Hamilton, Burlington, Simcoe, Guelph, Lancaster, Kincardine, Ripley, Campbellville, Cambridge et Dundas.

[Français]

## LA COLLINE PARLEMENTAIRE

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, en vertu de l'article 36 du Règlement, je dépose deux pétitions provenant des citoyens de Val-d'Or et Sullivan en Abitibi, qui exigent que le gouvernement du Canada mette fin au projet intitulé «Le secteur de la cité parlementaire» qui envisage, au coût de 68 millions de dollars, l'aménagement d'un stationnement et d'un centre commercial sous le Parlement fédéral du Canada et qu'il reconnaisse la nécessité de conserver tels quels l'environnement et le caractère historique des édifices et du site de la Colline parlementaire à Ottawa.

Ces pétitionnaires déclarent d'autre part que les députés conservent leur stationnement tel quel, à savoir un stationnement à l'arrière des édifices du gouvernement et à l'extérieur comme les travailleurs d'usine et que le gouvernement du Canada a d'autres priorités que d'aménager un stationnement et un centre commercial sur la Colline parlementaire.

[Traduction]

## LES PÊCHES

**M. George S. Baker (Gander—Grand Falls):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition à la demande du très honorable député de Vancouver Quadra au sujet de la morue de roche, poisson qui a beaucoup de valeur sur le plan culturel pour les Canadiens d'origine chinoise qui vivent à Vancouver.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de revenir sur ces plans de nouvelle répartition des quotas de morue de roche. Ils prient le ministre des Pêches de donner suite à une demande faite par le très honorable député de Vancouver Quadra et de tenir compte de l'importance de cette espèce pour les Sino-Canadiens de Vancouver.

## LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

**M. Jerry Pickard (Essex—Kent):** Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui l'honneur de présenter des pétitions en provenance du comté d'Essex et de la ville de Windsor. Les résidents de ces endroits se sentent très isolés du reste du Canada, par suite des coupures touchant la station de Radio-Canada à Windsor. Ces personnes sont inondées de bulletins de nouvelles américains provenant directement de l'autre côté de la frontière, et elles ont l'impression d'avoir perdu contact avec la télévision et les médias locaux.

Selon ces résidents, les émissions diffusées depuis Toronto ne répondent pas à leurs besoins locaux et ne reflètent pas non plus une perspective canadienne. Ces résidents demandent humblement au gouvernement de faire tout ce qu'il peut pour rétablir la station de Radio-Canada à Windsor. Ils demandent au gouvernement de faire en sorte que des fonds soient prévus afin que cette station puisse réouvrir et que les communications dans tout le pays puissent être rétablies au niveau approprié.

[Français]

## L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES PATRIMONIALES

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, il me fait plaisir de déposer une pétition,